

Compte rendu  
21 FEV. 2021

Madame Marie-Christine BOSSWINGEL  
Proviseur du Lycée Jean-Jacques Henner  
20 rue de Hirtzbach

68130 ALTKIRCH

Wattwiller, le 19 février 2021

Madame la Proviseur,

Après vingt et une années de fonctionnement, notre Fondation poursuit son action d'aide aux jeunes qui franchissent l'étape qui les conduit vers l'enseignement supérieur, en leur octroyant des bourses leur permettant, pour les plus modestes et les plus méritants d'entre eux, de faire face aux frais toujours importants que constitue cette étape de leur cursus.

C'est ainsi que pour l'année universitaire 2020-2021, nous avons soutenu 19 étudiants haut-rhinois et 57 étudiants icaunais par l'octroi d'une bourse. Le montant des aides s'est échelonné entre 300 et 3 600 euros par bénéficiaire, en tenant compte de la situation financière de chaque demandeur et des frais engendrés par leur première année universitaire. Le premier tiers des bourses a été versé dès le 11 septembre de telle sorte que les bénéficiaires en ont disposé avant même la rentrée, et que, informés du montant total de leur bourse, ils ont pu établir plus facilement dès le début de l'année, leur budget.

Une nouvelle fois, je me plais à souligner le rôle déterminant que les chefs d'établissement et leurs collaborateurs, notamment les assistants sociaux et nombre de professeurs, ont joué pour diffuser l'information, aider les élèves à préparer leur dossier, présenter des observations complètes et pertinentes sur chaque candidat, jouer éventuellement le rôle essentiel de parrain. Je tiens à vous en remercier très sincèrement.

Il nous appartient maintenant de lancer la nouvelle campagne de candidatures pour les bourses de l'année 2021-2022.

Une fois encore, votre rôle sera déterminant dans la communication de l'information auprès des élèves de terminale de votre établissement, dans la présélection des dossiers et dans la formulation d'un avis sur les candidatures. Comme elle a été utile dans le passé, votre action sera, de ce triple point de vue, à nouveau essentielle au succès de notre entreprise.

Cette année, la Fondation accordera donc des aides, dans une fourchette de 300 à 5 000 euros, à des élèves inscrits en terminale, dans les lycées d'enseignement général, technique ou professionnel, souhaitant poursuivre des études supérieures, quelle que soit la filière choisie, et pouvant justifier, le moment venu, de leur succès aux épreuves du baccalauréat.

**Le choix des bénéficiaires se fera sur présentation de dossiers individuels.**

**Les élèves de terminale doivent compléter le dossier de candidature en ligne sur le site internet de la Fondation François Schneider, l'imprimer et le remettre dûment rempli, au chef de leur établissement.**

**<https://bourses.fondationfrancoisschneider.org>**



Les identifiants pour accéder au compte de votre établissement afin d'émettre les avis du chef d'établissement et de l'assistant social (si il y en a un dans l'établissement) restent identiques à l'année dernière.

Lien d'accès à la plateforme :

<https://bourses.fondationfrancoisschneider.org/connexion.php?acces=lycee>

Si vous n'avez pas d'identifiants ou que vous les avez perdus, nous vous remercions de bien vouloir vous adresser à Elodie Graff, Responsable des opérations, à l'adresse email suivante : [e.graff@fondationfrancoisschneider.org](mailto:e.graff@fondationfrancoisschneider.org).

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer les identifiants à l'assistant social de l'établissement afin qu'il puisse ajouter ses avis.

Nous vous remercions également de bien vouloir imprimer les avis de chaque candidature et de les joindre au dossier papier de chaque candidat.

**La plateforme numérique sera ouverte du 1er mars au 1er juin 2021.**

Pour permettre un examen approfondi des dossiers pendant l'été, notifier dès septembre, les décisions aux demandeurs et assurer ainsi le versement des bourses avant la rentrée universitaire, un calendrier serré s'impose et je vous remercie vivement de l'attention que vous y porterez.

Pour ce faire, il est impératif que les dossiers présélectionnés par chaque établissement et complétés de vos avis et commentaires, nous parviennent **en un seul envoi au plus tard le 1er juin 2021**, à l'adresse suivante :

Fondation François Schneider  
27 rue de la Première Armée  
68700 WATTWILLER

**Chaque établissement est libre de fixer sa date butoir de dépôt des dossiers auprès des candidats afin que vous puissiez nous transmettre les dossiers au plus tard le 1er juin 2021.**

**Nous vous remercions donc de bien vouloir :**

- diffuser cette information auprès de vos élèves de terminale en utilisant l'affichette et la plaquette d'information dont vous trouverez des exemplaires ci-joints,
- indiquer aux élèves qui le souhaiteront le lien de notre site internet permettant l'inscription et la constitution du dossier, en attirant leur attention sur la lettre de motivation qui leur est demandée,
- effectuer le moment venu, un examen attentif du dossier. Nous nous permettons en effet, d'insister sur l'importance de l'avis que vous formulerez et vous remercions de bien vouloir **procéder à une présélection des dossiers en identifiant clairement les situations dont le contexte économique et social est le plus préoccupant**,
- veiller enfin, à ce que chaque candidat ait bien fait établir par un parrain de son choix une *lettre de parrainage*.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Elodie Graff, Responsable des opérations au 03 89 82 10 10.

Enfin, si des candidats envisagent de poursuivre leurs études à Paris, en Île-de-France ou à l'étranger, l'élaboration du budget, notamment sur les questions de transport et d'hébergement sont souvent plus compliquées.

Pour mieux les aider à établir leur budget, ils peuvent s'adresser dès à présent à Madame Michèle Strauss qui pourra donner des pistes : [michele.strauss@orange.fr](mailto:michele.strauss@orange.fr)

Je vous remercie très sincèrement par avance, de l'aide précieuse que vous nous apporterez dans la sélection des candidats, et dans la satisfaction des objectifs que se fixe la Fondation, aux côtés du système éducatif, à savoir l'aide aux jeunes les plus défavorisés et les plus méritants.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Proviseur, l'expression de ma considération distinguée.

François Schneider